Épalinges
Commune

Réponse de la Municipalité à une interpellation

« Pollution visuelle et écologique : agissons maintenant ! » déposé par Mme la Conseillère communale Laetitia Kulak

---

Travaux et environnement

M. le Municipal Roland Perrin

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité le 03.11.2025

Greffe municipal | Route de la Croix Blanche 25 | Case postale 187 – 1066 Épalinges | greffe@epalinges.ch | www.epalinges.ch | T. 021 785 61 00

Table des matières

Objet de l'interpellation **2**
Réponse de la Municipalité **3**

Objet de l'interpellation

Lors de la séance du Conseil communal du 17 juin 2025, Mme la Conseillère communale Laetitia Kulak a déposé l'interpellation suivante :

Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Monsieur le Municipal, chères et chers Collègues,

La Commune d'Épalinges fait face à une recrudescence de tags sauvages et d'autocollants à slogans politiques apposés sans autorisation sur le mobilier urbain et les murs publics. Si certaines formes d'expression artistique ou militante peuvent enrichir le débat public, leur présence anarchique et incontrôlée dégrade l'environnement urbain, porte atteinte au patrimoine communal et peut nuire à l'image de notre commune.

Au-delà de la dégradation visuelle et patrimoniale qu'engendrent les tags et autocollants sauvages, il est essentiel de souligner leur impact écologique et environnemental. En effet, les peintures synthétiques utilisées pour les graffitis contiennent souvent des composés organiques volatils (COV), des solvants et parfois même des métaux lourds. Ces substances sont non seulement nocives pour la santé humaine, mais elles contribuent également à la pollution de l'air et des cours d'eau lorsqu'elles sont éliminées de manière inappropriée. De même, les colles utilisées pour les autocollants peuvent contenir des produits chimiques persistants qui, une fois appliqués sur le mobilier urbain, sont difficiles à retirer sans recourir à des solvants agressifs. Ces solvants, nécessaires au nettoyage, sont eux-mêmes polluants et peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement et la biodiversité locale.

Ces situations soulèvent plusieurs interrogations quant aux mesures que la commune pourrait envisager pour éviter qu'Épalinges ne devienne un espace libre d'affichage non réglementé pour des groupes extérieurs, notamment les taggeurs militants lausannois.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. *Quels sont les moyens actuellement mis en place pour lutter contre ces actes de vandalisme ?*
2. *La commune envisage-t-elle des actions de sensibilisation écologique ou d'éducation sur l'impact de ces dégradations ?*
3. *Existe-t-il une collaboration avec les autorités lausannoises et les autres communes de proximité, pour identifier et sanctionner les auteurs de ces tags sauvages ?*

4. *Serait-il possible de renforcer les dispositifs de nettoyage avec des produits respectueux de l'environnement et de réhabilitation des espaces publics affectés ?*

J'espère une réponse détaillée de la Municipalité afin de mieux comprendre les solutions envisageables pour préserver la qualité de notre espace public et assurer un cadre de vie agréable à tous les palinzards et palinzardes.

Je vous remercie par avance pour votre réponse écrite, en cas de prise en considération de cette interpellation.

Réponse de la Municipalité

1. ***Quels sont les moyens actuellement mis en place pour lutter contre ces actes de vandalisme ?***

Les moyens actuels de lutter contre ces actes sont la présence de la police sur le terrain et la possibilité de sanctions selon le règlement général de police. Mais comme pour la plupart des incivilités, il s'agirait de pouvoir identifier les auteurs au moment des faits. Il n'est pas possible de surveiller l'entier du territoire communal 24h/24h, 7j/7j.

L'équipe de la voirie assure un entretien régulier et rapide des infrastructures. Dès qu'il y a une dégradation, l'équipe de la voirie s'attèle au nettoyage, ce qui diminue l'incitation.

2. ***La commune envisage-t-elle des actions de sensibilisation écologique ou d'éducation sur l'impact de ces dégradations ?***

A ce jour, il n'y a pas de sensibilisation dans la Commune. Nous songeons à l'évoquer sur nos supports de communication

3. ***Existe-t-il une collaboration avec les autorités lausannoises et les autres communes de proximité, pour identifier et sanctionner les auteurs de ces tags sauvages ?***

Il n'y a pas de collaboration, il n'est pas acquis que les auteurs de ces incivilités soient les mêmes dans chacune des communes.

4. ***Serait-il possible de renforcer les dispositifs de nettoyage avec des produits respectueux de l'environnement et de réhabilitation des espaces publics affectés ?***

Dans un premier temps, un nettoyage doux est effectué afin de préserver l'environnement et le support. Ensuite, si le tag ou l'autocollant ne part pas, un sablage léger est effectué et/ou des produits décapants adaptés au type de revêtement sont utilisés afin de limiter l'impact environnemental.

Épalinges
Commune

Réponse à une interpellation

Épalinges, le 27.10.2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Alain Monod

Le Secrétaire municipal :

Damien Bally

MUNICIPALITÉ DE D'EPALINGES
CANTON DE VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE